

Commission des sites et monuments nationaux (« COSIMO »)

Vu la loi modifiée du 18 juillet 1983 concernant la conservation et la protection des sites et monuments nationaux ;
Vu le règlement grand-ducal du 14 décembre 1983 fixant la composition et le fonctionnement de la Commission des sites et monuments nationaux ;

Attendu que l'immeuble sis 45, rue Notre-Dame à Luxembourg se caractérise comme suit :

Les trois villas urbaines historicistes sises 45, rue Notre Dame, 59, Boulevard Royal et 43, rue Notre Dame ont été érigées après 1891 par trois propriétaires distincts sur les terrains des anciens remparts destinés à être urbanisés après le démantèlement de la forteresse (MIL, LHU). Si la villa sise au coin Boulevard Royal et Boulevard Roosevelt avait été érigée par Emile Servais avec sa femme Louise Majerus en tant que villa urbaine représentative habitée par eux-mêmes, les deux autres villas ont plutôt été construites en tant que villas représentatives contenant des appartements partiellement habités par le propriétaire et des appartements loués (SOC, TYP). La Banque Générale, devenue entretemps BGL BNP Paribas, est propriétaire des trois villas depuis les années 1960.

Les trois villas sont situées à l'angle du Boulevard Royal et du Boulevard F.D. Roosevelt (anciennement Boulevard de Viaduc jusqu'en 1948/49). A l'arrière, ils bordent la Rue Notre-Dame (jusqu'en 1925 rue Marie-Thérèse). Elles disposent toutes les trois de deux adresses, une entrée représentative sur les boulevards et une entrée secondaire située sur la rue Notre Dame. Construites sur les terrains des anciens remparts de la forteresse de la ville de Luxembourg entre le Bastion Jost et le Bastion Beck (Place de la Constitution), elles se retrouvent dès 1903 vis-à-vis du Pont Adolphe, qui relie depuis la Ville Haute au Plateau Bourbon.

Le projet d'urbanisation à grande échelle après le démantèlement de la forteresse a été commandé par le gouvernement à l'architecte paysagiste Edouard André, qui projette de construire le Boulevard du Viaduc et d'aménager les bastions Jost, Beck et Louis en esplanades et terrasses panoramiques. Sur les parcelles des nouvelles zones de construction sont prévues l'implantation de villas avec l'obligation d'aménager des jardinets sur Boulevard, afin de contribuer à grandeur des boulevards (LHU). La société du casino (Société Anonyme du Casino de Luxembourg) achète plusieurs lots le long du boulevard F. D. Roosevelt (Boulevard du Viaduc) jusqu'au Boulevard Royal, donc également les terrains sur lesquels ont été construites plus tard les trois villas. En raison de problèmes financiers, la société du casino a été contrainte de vendre une partie des terrains qui servaient auparavant de jardin. C'est en 1891 que les trois parcelles sont vendues.

Le deuxième bâtiment 45, Rue Notre Dame (à l'époque 25, rue Marie-Thérèse) est la propriété d'un dénommé Dupret. Il s'agit vraisemblablement d'une propriété spéculative, comme le dénommé Dupret possède d'autres bâtiments le long du Boulevard Royal. Le nom Dupret apparaît à plusieurs reprises dans des annonces en tant que propriétaire et vendeur de biens immobiliers. Il est probable que Dupret soit un spéculateur immobilier.

L'immeuble sis 45, rue Notre Dame est adossé au côté est à la « maison Servais ». Il s'agit d'un bâtiment mitoyen qui donne d'un côté sur la rue Notre Dame et de l'autre côté sur le Boulevard Franklin D. Roosevelt. L'immeuble est dans la continuité de ses voisins, non seulement par sa hauteur

et ses alignements mais aussi par son style architectural. Il est érigé dans un style éclectique, influencé entre autres par le classicisme.

L'immeuble s'élève des deux côtés sur trois niveaux, surmontés par une toiture mansardée. Les façades présentent chacune deux travées d'ouvertures. La façade donnant sur le boulevard F. D. Roosevelt est particulièrement mise en évidence par un avant-corps sur le rez-de-chaussée, surmonté par un balcon. Tous les encadrements des baies sont en pierre de taille. La façade donnant sur la rue Notre Dame est plus sobre, seul le rez-de-chaussée se distingue par des ouvertures aux linteaux en plein cintre ou en arc segmentaire. Des bandeaux courant entre les étages rythment la façade.

Depuis les années soixante la BGL est propriétaire de la maison sis 45, Rue Notre Dame, de la « maison Servais » sis 59, Boulevard Royal et de la maison 43, Rue Notre Dame.

Les fondations de la maison remontent partiellement aux constructions des anciennes fortifications (EVO, MIL). Par l'aménagement d'une banque dans les trois maisons, celles-ci ont été reliées. La maison en question située au milieu des trois maisons a connu les plus importantes interventions par l'installation d'un ascenseur et d'un nouvel escalier dans les années soixante (EVO). Par la mise en commun de la distribution verticale, la maison a malheureusement perdu beaucoup de substance historique à l'intérieur.

La situation d'entrée donnant sur le Boulevard FD Roosevelt a été transformée au cours des années. Les colonnes qui sont conservées dans l'ancien hall d'entrée et des sondages témoignent du riche décor de l'époque de construction (AUT).

L'immeuble est un témoin du développement de la Ville-Haute après le démantèlement de la forteresse. Avec les maisons avoisinantes il forme un ensemble bien conservé qui mérite d'être conservé pour son intérêt historique, architectural et esthétique.

Les critères suivants sont remplis : Authenticité (AUT), Histoire de l'architecture, de l'art ou de l'ingénierie (AAI), Rareté (RAR), Période de réalisation (PDR), Histoire sociale ou des cultes (SOC), Histoire militaire (MIL), Typicité du lieu ou du paysage (TLP), Histoire locale, de l'habitat ou de l'urbanisation (LHU), Typologie (TYP), Evolution et développement des objets et sites (EVO)

Dr Thomas Lutgen, Bestandserfassung der Bausubstanz, 2013

Dr Thomas Lutgen, Auswertung der Sondierungsöffnungen in den Innenräumen, 2019

Dr Thomas Lutgen, Archiv- und Literaturrecherche, Drei historische Stadtvillen Ecke Boulevard Royal – Boulevard F.D. Roosevelt, 2020

La COSIMO émet à l'unanimité un avis favorable pour un classement en tant que monument national de l'immeuble sis 45, rue Notre-Dame à Luxembourg (no cadastral 390/1303).

Présent(e)s : Christina Mayer, John Voncken, Matthias Paulke, Mathias Fritsch, Michel Pauly, Max von Roesgen, Christine Muller, Marc Schoellen, Nico Steinmetz, Sala Makumbundu, Jean Leyder.

Luxembourg, le 14 juillet 2021